



**FEDERATION FRANCAISE DE TIR
LIGUE REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE
GESTION SPORTIVE**



**CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS ECOLES DE TIR 10M
TIERCE le samedi 22 Février 2025.**

LIEU : Salle Yves Pointeau (ex salle Pierre de Coubertin), Route de Montreuil, 49125 - TIERCE

ORGANISATION :

- Les épreuves se feront sur cible électronique SIUS.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être en possession de sa licence pour la saison en cours
- Une équipe du club doit avoir participé au championnat départemental dans la discipline
- La participation au championnat régional est obligatoire pour l'inscription au championnat de France
- Les épreuves se déroulent selon les Règlements Gestion Sportive en vigueur

INSCRIPTIONS :

- Les clubs sont priés d'envoyer la **composition des équipes** avant le 18 Janvier 2025 selon le modèle FFTir joint au mail, obligatoirement au format EXCEL.

Merci de respecter la casse : le NOM en majuscules, suivi du Prénom première lettre en majuscule.

- L'engagement, 26,00 € par équipe, sera à régler par SIEL. Vous serez averti de la date d'ouverture de la plateforme.
- Les équipes sont formées de 3 tireurs (1 poussin fille ou garçon+ 1 benjamin fille ou garçon+ 1minime fille ou garçon).
- Chaque tireur devra tirer 20 plombs de match après essais. L'ordre des tirs est : Benjamin, Poussin, Minime. Chaque match se déroule en 30 minutes précédées de 10 minutes d'installation et de préparation.

HORAIRES :

- 13h30 : Remise des dossards et des badges (port obligatoire)
- 14h15 : Accès au pas de tir

MATCHS DE QUALIFICATION :

- 14h30 : Début de match
- 16h45 : Fin de match

FINALES :



FEDERATION FRANCAISE DE TIR

LIGUE REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE

GESTION SPORTIVE



- 17h00 : Communication aux capitaines de l'ordre de passage des tireurs de leur club
- 17h15 : Début des tirs de finale dans l'ordre suivant :
 - 1/4 de finales pistolet et carabine en 3 manches gagnantes
 - 1/2 finales pistolet et carabine en 4 manches gagnantes
 - Petites finales pistolet et carabine en 4 manches gagnantes
 - Finales pistolet et carabine en 4 manches gagnantes

CONTRÔLE DES ARMES :

- Non obligatoire
- De 13h00 à 14h45 (Priorité aux benjamins de chaque équipe)

POSTES D'ÉCHAUFFEMENT :

- Il n'y a pas de poste d'échauffement prévu

RÔLE DU CAPITAINE :

- Il représente son équipe auprès des autorités sportives
- Il est l'interlocuteur privilégié des autorités sportives
- Il est garant du bon comportement sportif de son équipe
- Il doit respecter et faire respecter le règlement sportif du Championnat ainsi que les consignes particulières inhérentes à l'organisation
- Il doit veiller au respect des horaires

DOSSARDS ET BADGES :

- Des dossards et un badge seront remis aux capitaines lors du briefing
- Les tireurs sont dans l'obligation de porter leur dossard dès lors qu'ils sont sur le pas de tir
- Le capitaine est dans l'obligation de porter son badge durant la totalité du championnat

RENSEIGNEMENTS UTILES :

- AS TIERCE TIR : 06 20 46 41 46
- astierce.tir@gmail.com
- Lien utile : <https://www.fftir.org/wp-content/uploads/2022/10/RGS-VN-2022-2023-CDFC-EDT.pdf>



Jean-Charles DURAND
RCL Pays de la Loire
06 51 65 05 97

gestion.sportive.ligue@tirpaysdelaloire.fr

